

Saint-Hélen

Conseil municipal (suite).

Création d'un poste d'adjoint technique

Pour renforcer la qualité de l'accueil auprès des enfants, les conseillers ont validé la création d'un poste d'adjoint technique (animation, garderie et entretien). Un contrat CAE (contrat aidé) signé en 2013 sur ce poste prendra, en effet, fin en mai 2015.

Honoraires. Les élus ont accepté la proposition d'honoraires de 13.600 € de l'Atelier 360 d'Héric (44) pour l'aménagement de la rue de Chêne-des-Forts. Elle se décompose de la manière suivante : 3.200 € pour le plan de gestion des espaces verts, 1.000 € pour la formation du personnel communal et 9.400 € pour l'aménagement.

Aide aux jeunes. Le fonds d'aide aux jeunes (Faj), dispositif départemental de recours destiné aux jeunes adultes en grande difficulté sociale, vise à favoriser leur insertion sociale et professionnelle et à leur apporter des secours temporaires pour faire face à des besoins urgents. Les conseillers ont voté une subvention de 461,30 € (0,35 € par habitant).

Remparts. Les élus ont accepté la proposition de Pascal Perrin de verser une aide exceptionnelle de 500 € par « solidarité intercommunale » pour la ville de Dinan, à la suite de la chute d'une partie des remparts.